

Compte-rendu de l'AG de RELIER

13 juillet 2019 - Le Transfo (Les Echelles, Savoie)

Présents :

Fatiha Alidra, Marie Hélène Allemann (TMS = Trans'Mission Solidaire, Maison du biotope), Pascal Ayeau, Dominique Doré (Relier, Adir, Sel), Sonia Enrique Salagre (AMAPALES, FSMET 2020, ADDEAR 74, Archipel Osons les jours heureux), Pierre Joanin, Raphaël Jourjon (Relier), Paul Lacoste (Relier, Halem), Catherine Rouvière (Relier), Thomas Schamasch (Relier, l'Alternateur), Rémi François (l'Alternateur), Aurélia Sublet (l'Alternateur).

Excusés :

- **Individu.e.s :**

Avec pouvoir : Charlotte Guigou (CA Relier 2018) ; Murray Nelson, Françoise-Edmonde Morin, François Grange.

Les autres : Laurence Fontenelle, Camille Fleury, Vincent Jannot, Céline Margerit (tous 4 membres du CA de Relier 2018) + Anne Wang (conteuse), Magali Meunier, Florence Gandais, Elisa Dumay (De l'aire), Eric Paye ([Le Plato](#) - fabrique de spectacle), Lutxi Achiary, Jean Siry, Laurent Courouble (Co-porteurs, Compagnie des tiers-lieux hauts-de-France), Sabine Thuilier (Pixel), Georges Schambach, Lidia Zeballos.

- **Structures :**

Association La brèche (Haute-Loire), Ferme de Jeanne (Christophe-Paul Crouzet), Compagnons de la terre (Marie Labreuveux), Coopérative des tiers-lieux Nouvelle Aquitaine (Melissa Gentile), RAF (Régis Lindeperg, administrateur), C.A.U.E. du Puy-de-Dôme, ADIR, le Mug (tiers lieu de Chambéry), Idées, le Lieu-dit (Aveyron).

Ordre du jour :

Matinée : 1. Présentation des participants (p.2), 2. Rapports moral (p.3), 3. Rapport d'activités (p.5), 4. Rapport financier (P.8)

Après-midi : 5. Renouvellement du Conseil d'administration (p.11), 6. Perspectives, agenda et références (p.12)

En annexe :

CR de l'**atelier sur Tiers-lieux (TL)** dans le cadre du programme MCDR Terreau (atelier lieux partagés à vocation sociale) avec **présentation de l'association l'Alternateur et du lieu « le Transfo » qui nous accueillent.**

1) Introduction : présentation des participant.e.s

Raphaël Jourjon (salaré de RELIER) : salarié de RELIER en charge de la coordination de l'association, j'habite St Affrique où se trouvent les actuels bureaux, et suis membre de l'association depuis 8 ans. Géographe et animateur de formation, je suis arrivé à Relier en tant que chargé de mission habitat de 2010 à 2014.

Thomas Schamasch (membre du CA) : J'ai connu RELIER en 2011, aux Rencontres de Bibracte « Ecohabitat solidaire en milieu rural », après avoir fait un Master de Développement local économique et solidaire à Valenciennes... et suis entré dans le CA de l'association à l'AG de Clermont-Ferrand (2011), en même temps que Marie-Hélène. Je suis administrateur de RELIER et de l'association *L'Alternateur*, qui accueille l'AG d'aujourd'hui, au sein du Transfo). J'habite à La Berthe, près des Echelles.

Paul Lacoste (membre du CA) : J'habite près de Limoges et suis membre du CA de Relier depuis 2013. Je suis aussi fortement impliqué dans l'association *HALEM* sur l'habitat léger et dans une association pour l'accès au droit en Haute-Vienne, *Dessine-moi un logement*. J'ai beaucoup suivi *Terre de Liens (TdL)* pour Relier.

Sonia Enrique Salagre : Je suis originaire de Barcelone et habite en Haute-Savoie depuis 18 ans. Mon implication dans les domaines de la santé, de l'alimentation et de l'agriculture s'est notamment traduite dans le mouvement de la transition citoyenne après avoir été membre d'une AMAP. J'ai besoin d'une vision large afin de me projeter et suis plutôt « papillon » que « à fondiste », pour reprendre la terminologie de Pablo Servigne. J'ai participé à l'AG et aux rencontres de RELIER à Lodève sur les TL (2018) et ensuite à l'université citoyenne puis au Forum Social Mondial (FSM).

Dominique Doré (membre du CA) : Après deux ans de travail aux Etats-unis, je suis entrée dans l'économie sociale et solidaire (ESS) par les SEL (système d'échange local) et le FSM. J'ai été à l'origine de la création de la première AMAP en Ile-de-France. C'est ainsi que j'ai été repérée par TdL et que Vincent Jannot m'a proposé de venir à RELIER. Membre habitante de la Maison des Babayagas (habitat participatif de femmes à Montreuil) après avoir participé à un écovillage dans les Cévennes. J'aimerais retourner dans les projets. Au sein de l'association, j'ai représenté RELIER à TdL et j'essaie d'être la « cellule de veille » en faisant remonter des informations par d'autres réseaux.

Catherine Rouvière (membre du CA) : J'ai connu RELIER en 2003 à l'occasion de mon travail de thèse d'histoire (Centre d'histoire sociale du XXe siècle, université Paris 1 Panthou Sorbonne) sur le « retour à la terre » depuis les années 1960, lorsque je suis venue consulter sa documentation à son siège d'Aouste-sur-Sye (Drôme). Puis, deux mois avant la parution, aux Presses universitaires de Rennes, du livre tiré de ma thèse, j'ai participé aux 30 ans de RELIER à Saillans (Drôme) en septembre 2015. J'y ai notamment fait la connaissance de Fabrice Bugnot et d'Hélène Bustos, rédacteurs de la revue *Transrural Initiatives* qui ont par la suite publié un compte-rendu de mon livre et m'ont sollicitée pour la réalisation d'un dossier sur les « nouveaux paysans » à l'occasion de la parution, début 2016, de deux ouvrages sur le sujet. En 2017, j'ai participé à l'AG de RELIER à Vispens (près de Saint-Affrique, Aveyron) où j'ai fait la connaissance de Raphaël Jourjon et de

Vincent Jannot, et des autres membres du CA présents: Dominique, Paulo, Murray, Charlotte, Camille. Depuis, j'ai séjourné plusieurs fois dans les locaux de RELIER à Saint-Affrique pour travailler sur les archives qui venaient d'être classées par Juliette, afin de poursuivre mes recherches en les élargissant à l'échelle nationale couverte par RELIER. A l'AG de Lodève, j'ai accepté la proposition de devenir membre du CA.

Pascal Ayeau : Je suis sympathisant de RELIER depuis 8 à 10 ans. J'ai connu l'association vers 2012 en travaillant sur l'habitat participatif. J'ai fait le même Master que Thomas à l'université de Valenciennes puis ai travaillé avec *Habitat solidaire* (Montreuil). Je travaille pour la métropole de Grenoble sur l'habitat dégradé.

Fatiha : J'habite Paris et suis chargée de mission culturelle à l'université Paris 8 à Saint-Denis. J'accompagne mon ami Pascal car suis intéressée par les enjeux portés par le réseau. Mentionne le réseau APPUI - Alternatives Pour des Projets Urbains Ici et à l'International, une association promouvant la participation des habitants modestes aux projets d'urbanisme.

Pierre Joanin : Après avoir été électricien à Grenoble, je suis revenu pour ma retraite dans le Diois. J'ai renoué avec RELIER quand j'étais à Saillans et m'investis dans le pacifisme et la non-violence. Je suis membre du CA de l'Union pacifiste, mouvement de la paix présent à Grenoble, avec Jean-Paul Vienne qui a publié un livre sur la première femme ayant reçu le prix Nobel de la paix)¹...

Marie-Hélène Allemann : J'appartiens au réseau Eco Bâtir et je suis RELIER depuis environ 10 ans ; je suis impliqué dans un projet d'écosite et d'habitat partagé sur le site d'un ancien collège bâti dans les années 1920 afin d'y accueillir les orphelins de la première guerre mondiale, situé en Nord-Isère sur les Balcons du Dauphiné, à une heure de Lyon (Barbilleux, près d'Ambérieu-en-Bugey). J'ai reçu des appuis et des idées. La période actuelle de campagne électorale pour les élections municipales est favorable pour présenter à nouveau le projet. Je suis membre de l'association *Trans'Mission solidaire*.

2) Rapport moral (*présenté par Dominique Doré*) à partir des propositions de Charlotte de Dominique, relues et complétées par le CA.

Pour l'historique (brossé précédemment par Catherine Rouvière), je vous renvoie à la frise chronologique, réalisée pour les 30 ans de RELIER.

Que nous a donc réservé cette année passée ? Quelles répercussions sur le moral de l'association, de ses administrateurs et salariés ?

Petite remise en perspective...

Deux ans de réflexion à la suite des 30 ans de Relier nous ont permis d'arpenter notre mémoire et de prendre de la hauteur sur nos propres ressources. Nous avons remis en route des outils de classement documentaire et de communication

¹ Il s'agit de la traduction de l'allemand, par Jean-Paul Vienne, dans sa réédition de 2006, du livre de l'historienne Brigitte Hamann paru en 1986, *Bertha von Suttner. Une vie pour la paix*, Paris, Ed. Turquoise, coll. « Le temps des femmes », 2015, 597 p. Voir l'article de Marie-Claire Hoock-Demarle dans *Clio, Femmes, Genres, Histoire* 2016/2 (n° 44), p 345. La baronne Bertha von Suttner est une pacifiste autrichienne, décédée en juin 1914, quelques jours avant l'attentat de Sarajevo qui déclenche la première guerre mondiale, et qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1905 pour son livre *Die Waffen nieder ! (Bas les armes !)*, roman antimilitariste paru en 1889 devenu le best-seller de la fin du XIXe siècle.

(newsletter, blog...), notamment grâce à l'implication de Juliette Guérin en service civique puis comme salariée. Avec son départ mi 2018 s'est posée la question des moyens et des partenariats pour poursuivre ce travail de gestion et médiation de l'information. La principale réponse que nous avons trouvée est de s'investir dans l'ADIR (Agence de diffusion et d'information rurales), aux côtés du MRJC, de Cap Rural, des réseaux Civam et des Crefad, pour échanger avec d'autres acteurs du développement rural et porter collectivement des outils de diffusion comme la revue *Transrural initiatives*. Reste la question de la mise en place et de l'articulation d'un futur site Internet partagé en lien avec nos différents outils et travaux.

Ce travail d'arpentage et un DLA nous ont aussi poussé à la réflexion sur nos spécificités et modèle économique : développer un volet formation, monter un réseau d'experts des problématiques des espaces ruraux, maintenir l'animation de chantiers thématiques autour de rencontres ? Si rien n'est tranché à long terme, 2018 nous a montré la difficulté à développer une offre de prestations ad hoc ; nous avons plutôt opté pour concentrer notre énergie sur deux chantiers transverses sur le thème des tiers-lieux et du soutien à la création d'activités rurales diversifiées.

En ce sens, il est intéressant de rappeler les objectifs et modes actions de *Peuple et Culture Isère* aux origines de Relier au début des années 1980 : « Partir du local, aller à l'encontre de l'exode rural en vogue... ». A l'époque, cela impliquait de « repenser le métier de paysan [élargir la palette en amont et en aval], échanger sur des expériences concrètes de réalisation, se réapproprier certaines fonctions pour accroître l'autonomie des systèmes de production »... Au delà de l'agriculture, il s'agissait aussi de maintenir et dynamiser la vie dans les villages, de rassembler des gens d'horizons différents, avec des chercheurs, des animateurs, des paysans et de favoriser une promotion collective. Relier souhaitait ainsi mettre en pratique le décroïsonnement, modifier les rapports entre ville et campagne pour entraîner des solidarités nouvelles (*Alternatives paysannes* n° zéro).

La finalité et la méthodologie sont restés proches : veille, réflexion, animation de laboratoire d'idées, expérimentation, essaimage de pratiques ; on part de l'observation du terrain pour aller vers la modélisation.

A travers ses ressources documentaires et son réseau, Relier joue bien un rôle d'observation, d'information et de mise en liens sur les tiers-lieux interassociatifs et les nouvelles formes d'installation rurales (programme MCDR), en portant une attention particulière aux marges et signaux faibles...

La précédente assemblée générale s'était déroulée à la suite de la rencontre « tiers lieux sans but lucratif » organisée par Relier et le Réseau des Crefad à *La Distillerie* de Lodève en juillet 2018. Ces journées ont été un espace d'échanges et d'expérimentations pour aborder ensemble ces espaces des possibles et de développement du pouvoir d'agir collectif. Il y avait urgence à organiser un tel événement au vu de l'enjeu politique à qualifier ces espaces citoyens dont l'État et les grosses entreprises se sont emparés. Ces moments de rencontres ont permis à des acteurs divers de réfléchir et de faire lien dans la joie et la bonne humeur ; il s'agissait donc d'une introduction à un cycle plus long qui ne fait que commencer !

Enfin, le conseil d'administration de Relier s'est rassemblé à maintes reprises cette année, que ce soit en présence ou par téléphone, pour faire le point sur nos actions mais aussi gérer les difficultés économiques, au vu des délais de paiement ou de validation de nos financeurs publics (Ministère de l'agriculture et Réseau rural national pour les fonds FEADER, CGET du Massif Central pour les fonds FNADT) : les

déficits budgétaires cumulées sur 3 ans et un trou dans la trésorerie nous ont conduit avec beaucoup de regret à licencier en septembre notre coordinateur, Raphaël Jourjon, et donc à faire l'impasse (pour un temps) sur son sérieux et sa ténacité.

De la ténacité, il en a fallu à Raphaël pour coordonner le chantier des fiches techniques de l'habitat léger/mobile en partenariat avec HALEM et Echelle Inconnue. Chantier difficile à mener face à la profusion de nouvelles lois dont le gouvernement nous gratifie ; ce sont des années de stratégies testées et mises en place par des usagers et associations d'habitants qu'il a fallu revoir et mettre en place pour livrer une information de qualité et accessible.

Tout compte fait, ce contexte global difficile a entraîné une prise de recul sans doute nécessaire... et une forme de réorganisation voit le jour. Nos efforts ont finalement fini par payer : des financements complémentaires ont été obtenus récemment pour 2019 et 2020 permettant la mise en œuvre de la suite de nos actions. Affaire à suivre !

3) Rapport d'activité (présenté par Raphaël)

Pour les détails par actions, consulter le rapport en ligne sur le site :

http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/rapport_activites_relier_2018_ag2019-2.pdf

Commentaires et précisions :

a) Statuts et personnel

RELIER est une **structure plutôt légère** en termes de personnel salarié, de nombre d'adhérents et de bénévoles). L'effectif des salariés est variable : d'un maximum de 4 salariés en 2011, il est passé à 2 de 2014 à 2018 (Juliette Guérin, en service civique puis en CDD en charge du recueil et de diffusion de l'information, Raphaël Jourjon, aujourd'hui seul salarié direct à 80 % ETP). Le départ de Juliette et le licenciement de Raphaël en 2018 ont privé RELIER de salarié jusqu'à la réembauche de Raphaël le 15 juin 2019 pour un CDD de 2 ans.

Deux autres personnes travaillent aujourd'hui régulièrement pour Relier :

- Jacques Fillos pour la comptabilité / gestion, à travers le groupement d'employeurs *Alter Actions*, dont Relier est membre ;
- Jocelyne Tripoteau pour la mission « paye » (bulletins de salaire et déclarations sociales) à travers une prestation de la société *Label paye*.

Les membres du CA 2018 résident dans **5 grandes régions différentes** : Hauts-de-France (Camille Fleury), Ile-de-France et Cévennes (Dominique Doré, Catherine Rouvière), Nouvelle Aquitaine (Paul Lacoste dans le Limousin), Auvergne Rhône-Alpes (Thomas Schamasch en Savoie, Céline Margerit en Ardèche), Occitanie (où se trouve le siège à Saint-Affrique, mais aussi Vincent Jannot en Aveyron, Laurence Fontenelle dans l'Hérault, Charlotte Guigou en Ariège)

RELIER, association nationale, fonctionne en partenariat avec des structures locales ou plus spécialisées sur une thématique, et des réseaux nationaux de développement rural comme Terre de liens, l'ADIR...

b) Chantiers de l'année écoulée

Trois chantiers thématiques principaux sont en cours :

- **Tiers lieux interassociatifs**

Un nouveau chantier a été ouvert en 2018, celui des Tiers lieux (TL) qui portait une appellation différente au début. C'est un programme visant à permettre à ces lieux d'échanger, de croiser leurs pratiques et analyses, et enfin de produire des outils de réflexion et d'appui communs. A cette fin, RELIER organise une série d'ateliers et de réunions, recueille et diffuse des expériences originales. En vue d'analyser nos propres pratiques et de les confronter à d'autres expériences, RELIER a coorganisé des rencontres « Tiers-lieux sans but lucratif » à la Distillerie, du 11 au 13 juillet 2018. Les actes ont été publiés dans un dossier de la revue *Transrural initiatives* et relayés sur le blog de Relier :

<https://leblogderelier.com/category/lieux-mutualises-tiers-lieux/>

Ce travail s'effectue en partenariat avec plusieurs associations du Réseau des CREFAD (également issu de Peuple et Culture), à l'image du CREFAD Loire qui anime le programme *Ici Bientôt* à Saint-Étienne, ou de dASA en Haute-Loire, mais aussi avec le Réseau des cafés culturels associatifs (dont le Lieu-dit est membre à St Affrique), et de petites structures dynamiques comme Le PMU - le Pari des Mutations Urbaines (collectif de jeunes architectes et urbanistes implanté à Ambert, en Auvergne).

Juliette Dupuis, une jeune architecte et sociologue de formation a été recrutée en service civique par notre partenaire dASA avec le concours de Relier ; de septembre à décembre 2018, elle a réalisé une série d'entretiens avec des créateurs et membres de tiers-lieux associatifs en Massif central, s'intéressant notamment à la place du travail salarié dans ces initiatives.

Sonia évoque à ce propos la plateforme *Remix the commons* (*Remix des communs* : www.remixthecommons.org) visant à documenter et à illustrer les idées et pratiques sur la question des biens communs et qui a élaboré une méthodologie permettant de procéder à des comparaisons. Elle insiste sur l'importance de travailler et expliciter la gouvernance des projets.

CR de l'atelier de l'après-midi du 13 juillet 2019 en annexe.

- **Programme MCDR (Mobilisation collective pour le développement rural) AGIS puis TERREAU.**

Ces programmes sont issus d'un appel à projet du Réseau Rural français permettant de mobiliser des fonds européens afin de favoriser les installations agricoles. Terre de liens en est le chef de file et les 4 autres partenaires sont RELIER, FADEAR, Réseau CIVAM et RENETA, rejoints par le Réseau des CREFAD mi 2018 pour Terreau.

Le programme AGIS s'est achevé par une rencontre de clôture coorganisée par Relier le 15 mai 2018, et l'écriture d'une note de positionnement commun :

http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/note_positionnement_mcdr-agis_vdef_juin_2018.pdf

Nous avons également partagé et discuté les enseignements de notre enquête sur l'habitat des paysans lors d'un atelier le 15 juin 2018 à Brioude – *Le compte-rendu* :

http://www.reseau-relier.org/Enquete-sur-l-habitat-des-paysans?id_mot=11

Le nouveau programme TERREAU est élargi et nécessite de construire un argumentaire fondé sur les échanges entre ces réseaux. Relier y propose 3 ateliers spécifiques :

- Habitat des créateurs d'activité rurales (sur l'axe 1 accueil et installation) : quels modes et formes d'habitat le temps de tester et développer une activité ? Habitat léger, groupé, temporaire... ?
- Installations collectives rurales (sur l'axe 2 accompagnement) : Pourquoi ? Comment ?
- Des lieux partagés à vocation sociale et/ou thérapeutique – bien-être, santé... (sur l'axe 3 / transferts)

Pour chaque axe sont prévus des échanges de ressources et des réunions thématiques entre partenaires, l'organisation d'un séminaire ouvert afin de creuser un sujet structurant et des ateliers spécifiques animés par chacun des partenaires de manière autonome.

- **Habitat léger mobile (HLM)**

L'objectif sur 3 ans était de réaliser des fiches techniques et pratiques donnant des clés, conseils, ressources pour les usagers face à une réglementation complexe, mouvante et difficilement compréhensible. Les thèmes abordés sur les 5 fiches produites sont : la domiciliation, le DALO (droit d'accès au logement opposable), habiter en camping à l'année, le terrain familial, l'habitat léger sur zones naturelles, agricoles ou forestières. Le travail a été long et difficile mais les efforts ont enfin permis d'aboutir à une première version des fiches en ce début d'été.

Cela a nécessité de nombreuses réunions de cadrage entre acteurs concernés, du travail de recherche et de terrain sur les plans juridiques et réglementaires, des essais graphiques et des relectures diverses... Les soutiens de RELIER sur cette action sont les Fondations *Abbé Pierre* et *Un Monde par tous*.

Quelques exemples remis en AG pour information et réactions.

c) Vie associative

Le fonctionnement de RELIER est à géométrie variable et tournant : lieux de réunion, équipes de préparation, etc). Le CA s'est réuni 4 fois physiquement en 2018 (dont 2 fois à Paris) sur 2 jours et dans l'intervalle a tenu des réunions à distance par téléphone.

Il existe plusieurs groupes de travail au sein de l'association : finances, RH, information-communication, et ceux des différents chantiers thématiques énumérés plus haut.

Des formations sont proposés au niveau interne (fonctionnement, comptabilité-gestion, informatique et internet, communication, écriture...) ou ouverte à tous les adhérents sur inscription sur des entrées thématiques (Réforme territoriale, tiers-lieux, habitat...), via le soutien du FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative). Une formation sur la prise de parole publique a été organisée.

RELIER est fortement impliqué dans d'autres structure ou réseaux partenaires - plus de 30 jours cumulés par an : Terre de liens , ADIR (Agence de diffusion et d'information rurale), groupes d'influence (élus, chercheurs, acteurs de la vie économique) Nouvelles Ruralités, Coordination des associations de l'Habitat participatif, RAF (Réseau des alternatives forestières), Alter Actions (groupement d'employeurs en Sud-Aveyron).

4) Rapport financier (présenté par Thomas Schamasch)

a) Présentation du bilan, du compte de résultat 2018, puis du budget prévisionnel 2019-2020 remis en AG - voir les documents téléchargeables :

http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/resultat_et_bilan_relier_2018.pdf

Relier, a connu des difficultés durant les années écoulées. Les fonds propres qui s'élevaient à 120 000 € fin 2014 à l'orée des 30 ans de l'association, ont chuté à 11 000 € fin 2018, en raison de plusieurs déficits cumulés (fonctionnement par vagues de l'association, fonds européens non versés, baisse des soutiens publics). Les conclusions du DLA sollicité par Relier, préconisait de s'autofinancer davantage par des prestations de mise en réseau et de formation intellectuelle, fondée sur son potentiel en ressources documentaires. Cela n'est pas encore le cas à ce stade, mais l'idée fait son chemin. En attendant, le CA avait la responsabilité de ne pas couler l'association, dont l'histoire est plus importante que le maintien du salariat, même si l'association ne peut exister durablement sans salarié.

Relier a donc aujourd'hui peu de fonds propres mais la situation financière est saine si on compare les dettes et créances. Les charges de gestion courante ont été revues à la baisse. Le résultat 2018 est déficitaire de 12 000 euros (intégrant le coût d'un licenciement économique).

http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/bp_relier_2019-2020_-_pv_ag.pdf

Les prévisionnels 2019 et 2020 sont plus optimistes (à l'équilibre, voire légèrement excédentaires (Relier, a réussi à mobiliser des fonds du CGET Massif central et de fondations dont l'objet social est proche de Relier, comme la Fondation de France, sur les tiers-lieux). Une nouvelle demande est en cours à la fondation *Un monde par tous*.

En 2018 et 2019, il y a moins de charges de personnel (départ de Juliette, licenciement puis retour de Raphaël) mais une part importante des fonds passent par Relier, (prestations de partenaires > 44 000 €).

Pour 2020, le budget reste à consolider afin d'atteindre les objectifs suivants :

- obtenir les moyens de réaliser un travail de recherche-action plus ambitieux sur les tiers-lieux ;
- reconstituer des fonds propres afin de pallier les moments de creux pendant lesquels Relier, se repositionne sur un nouvel enjeu de société (aujourd'hui, avec le financement sur projet, il est plus difficile de réaliser un travail de fond).

Comptabilité analytique par chantier :

20 à 25 000 € / an sont dédiés à la gestion et la vie associative, ce qui représente un quart à un cinquième du budget annuel ; cela peut paraître important mais semble nécessaire pour le travail d'animation et gestion qui sous-tend les chantiers. Relier, crée de la matière pertinente mais, étant peu ancré localement, a parfois du mal à mobiliser.

Les fonds européens comme le FEADER pour le programme MCDR, transitent par Paris : il faut avoir réalisé les actions et les justifier afin de recevoir le paiement, qui intervient 18 à 24 mois après la réalisation des actions, d'où l'enjeu d'avoir un apport en trésorerie afin d'avoir un fonds de roulement d'au moins 20 000 €. Pour cela, on peut éventuellement s'adresser à France Active qui propose des apports en fond associatifs (forme de prêts à taux zéro) aux associations – voire le réseau des CIGALES (épargne solidaire).

b) Questions et échanges :

→ *Comment on trouve davantage de moyens sur ce qu'on fait déjà, consolider l'équipe et percuter plus fort ?*

Accentuer sur tiers-lieux, identifier ce que Relier apporte de spécifique dans cet écosystème (viser 2 salariés au moins : avoir un axe recherche, un axe animation...)

→ *Que faire concernant les ressources propres ?*

Pas forcément aller à fond sur la formation, la vente... mais renforcer les adhésions et dons, ainsi que l'implication bénévole.

NB : attention aux implications de certains financements (ex : fondations d'entreprise, Caisse des dépôts ...)

Compléments aux points 2, 3 et 4 : Questions des participants et précisions sur les rapports

- ***Où en est « Relie-toits », plateforme de mise en lien des dynamiques participatives d'habitat ?***

Thomas et Raphaël : Relie-toits existe toujours avec une utilisation autonome par les usagers et une animation légère de Relier qui héberge le site ; la partie « base de données » a été connectée avec d'autres structures plus visibles. Relier a éprouvé une certaine frustration à propos de cette plateforme Relie-Toits car elle est peu utilisée par rapport à son potentiel. L'idée a été reprise à partir de 2016 par le mouvement Colibris et la Coordination de l'habitat participatif, après que l'association

y ait consacré un fort investissement humain et matériel. Il aurait fallu 50 000 € supplémentaires sur 2 ans pour réaliser ce que Relier avait imaginé et qui était plus centré sur les utilisateurs. Colibris a mieux communiqué et disposait de plus de moyens.

NB : Un module de Relie-Toits a été développé pour les tiers-lieux (espace de présentation des projets et de travail amené à évoluer).

- **L'association a-t-elle des ressources sur la rénovation de l'habitat ?**

Le sujet a été abordé durant les années précédentes, notamment à travers l'animation de l'expérimentation « Ecohabitat » (accès à de l'habitat écologique et réhabilitation par et pour des personnes aux revenus modestes, mais la mission de Relier avec la Fondation de France s'est clôturée en 2016 – voici les traces du colloque de restitution : http://www.reseau-relier.org/Experimentation-Ecohabitat-Co?id_mot=32

NB : sur demande, Relier peut échanger sur quelques expériences originales suivies dans le cadre de cette expérimentation et mettre en lien avec quelques partenaires opérationnels en milieu rural. Il est déjà possible de solliciter :

- la FEDAC (Fédération des accompagnateurs de l'écoconstruction) ;
- le Réseau Ecobâtir : entrée surtout technique, opérationnelle sur les matériaux, les techniques constructives...
- la fondation MACIF (soutien financier ou assuranciel de programmes d'habitat participatif et écologique)
- la Confédération nationale d'auto-construction CASTORS (la première association a été créée en 1950 en Bretagne par des personnes modestes venues à l'auto-construction par nécessité), implanté au niveau national et regroupant plusieurs associations plus ou moins indépendantes.

- **Droit à la ville... et à la campagne ?**

Sonia : dans le **Mouvement Archipel citoyen (www.larchipelcitoyen.org)**, **Reliance (?) oeuvre dans des contextes où les valeurs recouvrent le « droit à la ville »² [faire préciser ses propos à Sonia]**. Des sujets proches reviennent sous la bannière habitat rural / droit à la ville, débouchant sur la nécessité de trouver une gouvernance, un nouveau paradigme social.

Paul : Il existe une « Coalition européenne pour le droit au logement et à la ville ». La notion de « droit à la ville » a émergé dans les années 1960-70 et le pendant officiel n'existe pas pour la campagne. *On peut se poser des questions similaires pour les espaces ruraux...* Les termes sont ambigus, la « ville » pouvant être comprise au sens de « cité » comme territoire politique ; la notion peut aussi renvoyer à un droit à un environnement correspondant à sa nature, sa situation, ses besoins...

² Notion forgée par le philosophe Henri Lefebvre dans son manifeste *Le droit à la ville*, publié en 1968, dans le quel il prônait la réappropriation par les classes pauvres de l'espace urbain livré à la planification et au fonctionnalisme, et aboutissant à l'exclusion des quartiers centraux, à étouffer les pratiques sociales autonomes et à déposséder les citoyens de leur droit de produire collectivement l'espace. La ville étant pour lui un espace produit idéologiquement et politiquement, fruit de stratégies de luttes et de contradictions, elle doit faire l'objet d'une réappropriation par la classe ouvrière car elle est en train de se dissoudre dans un espace urbain anémique (étalement, fragmentation, fin de la ville « historique »). C'est ce programme de reconquête qu'il décrit à travers l'idée de DALV (« droit à la ville »).

Thomas : il faut lier ville et campagne, droit au logement et droit à la terre. A Relier,, quand on parle rural, on parle inévitablement d'urbain. La matière accumulée par Relier, a du sens aussi bien pour le rural que pour l'urbain.

- **Qu'apportent les lieux de croisement comme les tiers-lieux sur le lien ville-campagne ?**

Thomas : Il faut coudre autour des TL. Le TL pour Relier, n'est pas le même que pour le président (E. Macron). Il faut défendre la diversité des lieux mutualisés.

Dominique : Un géographe, économiste et démographe, Gérard-François Dumont, professeur à l'université Paris IV- Sorbonne, directeur de revue *Population & Avenir*] a montré que les statistiques de l'INSEE sont faites avec des chiffres contestables : selon les critères de GF Dumont, plus d'un 1/3 de la population française vit à la campagne, sur plus de 60 % de la superficie du territoire.

- **Quelle connexion de Relier avec les Gilets jaunes ?**

Pas de lien direct établi par Relier mais des connexions dans les constats et idées.

Les questions soulevées par les gilets jaunes (injustices dans l'accès aux droits et services de base, fiscalité inégalitaire, peur du déclassement...) ont été en partie abordées par Relier dans le cadre de journées, manifestes ou échanges avec le groupe Nouvelles ruralités, dont est membre l'AMRF.

Voir aussi l'article de Raphaël Jourjon « Les gilets jaunes, traduction d'un sentiment de relégation ? », dans la revue Transrural initiatives n° 472 (janvier 2019), croisant la question des mobilités, de l'énergie et de l'accès aux services.

- **Que fait aujourd'hui Relier sur les circuits courts, l'alimentation et la santé ?**

Raphaël : ça se passe pour le moment dans le programme MCDR Terreau. Le réseau CIVAM s'intéresse en particulier aux questions de reterritorialisation, de circuits courts et de solidarité, notamment sur le plan alimentaire. Voir leur programme « Accécible » qui vient de faire l'objet d'une rencontre de clôture après 3 ans de travail – voir le dossier « Une place à table pour tous » paru dans Transrural : <https://fr.scribd.com/document/414339407/Transrural-initiatives-n-474-mai-juin-2019>

Sonia et Dominique : on peut aussi citer Terre de liens qui dispose d'un « convertisseur alimentaire », outil permettant d'évaluer la surface agricole et le nombre de paysans nécessaire pour nourrir de manière satisfaisante un nombre donné d'habitants, selon des méthodes respectueuses de la terre et des êtres vivants...

5) Election du nouveau Conseil d'Administration (CA)

- **Rappels du fonctionnement actuel du CA :**
 - 4 réunions de CA en présence / an, échanges à distance dans l'intervalle ;

- commissions de travail ouvertes avec référents ; **voir tableaux au point 6°** ;

- coresponsabilité : invitation à intégrer la coprésidence après un an d'implication comme administrateur.

• **Renouvellement du CA :**

- **Membres du CA souhaitant être reconduits dans leur mandat** : Vincent, Camille, Céline, Charlotte, Laurence, Paul, Dominique, Thomas.

- **Membres du CA ne souhaitant pas être reconduits** : Catherine Rouvière.

NB : Murray avait démissionné en cours d'année 2018.

- **Nouvelle candidate pour intégrer le CA de Relier**, afin d'en découvrir le fonctionnement, en lien avec ses autres engagements : Sonia

Liste des membres du CA 2019-2020

élus à l'unanimité des présents (+ 3 pouvoirs) :

Dominique Doré,
Sonia Enrique Salagre,
Camille Fleury,
Laurence Fontenelle,
Charlotte Guigou,
Vincent Jannot,
Paul Lacoste,
Céline Margerit,
Thomas Schamasch.

6) Perspectives, agenda, références

a) Groupes de travail [à actualiser et compléter]

• **Groupes supports ou transversaux :**

POLYNOMES	Finances - gestion	RH - oreilles	Info – com Représentation	ADIR
Participants	Thomas, Vincent, Camille + Céline ? + Raphaël	Thomas, Laurence <i>en lien avec Raphaël, Jacques + SC, stagiaires</i>	<i>Dominique, Paul, Charlotte +Sonia ? Catherine (Murray en appui) + Raphaël</i>	Raphaël Dominique (au CA ADIR) + Paul et Catherine en appui (comité de rédaction)

- **Groupes thématiques :**

POLYNOMES	MCDR	Tiers lieux	Habitat léger	Terre de liens
Participants	Dominique, Paul Catherine + Sonia + <i>Vincent en PR</i> + <i>Raphaël</i>	Camille, Charlotte, Paul, Dominique, Catherine, Murray + Céline ? + <i>Raphaël</i>	Charlotte, Paul, + <i>Raphaël</i>	Paul, Dominique, <i>Vincent en PR</i>

b) Agenda :

- **Réunion du groupe de travail Massif central sur les tiers-lieux : 21-22 octobre dans la Creuse / Ordre du jour envisagé :**

- traiter de la gestion et de l'animation des tiers-lieux (outils, pratiques, analyses) tout en découvrant une nouvelle initiative à Lavaveix-les-mines ;
- retours sur les entretiens et visites réalisées dans la perspective de l'édition d'un recueil sur des tiers-lieux différents avec l'expression d'un positionnement ;
- échange sur projet Massif central complémentaire sur nouveaux métiers du bâtiment et de l'urbanisme.

- **Réunion-découverte avec Compagnie des tiers-lieux de Hauts-de-France** et d'autres acteurs du développement rural et de l'ESS : pour échanges mutuels, stratégie et perspectives communes sur tiers lieux, voir les ponts possibles entre culture, habitat et tiers-lieux : *à fixer cet automne 2019.*

- **Prochaine rencontre élargie envisagée sur le thème « tiers lieux, test d'activités et installation progressive »** : possible accueil sur un tiers-lieu culturel et écologique à la lisière d'Auvergne et Rhône-Alpes, l'Hostellerie de Pontempeyrat, les 17 et 18 mars 2020 (dates et lieu sous réserve) ; *réunion prévue à la fin de l'été avec ce TL pour étudier les possibles.*

NB : sur Culture et ruralité, il y a eu des amorces de travail dans le passé avec les Rencontres de Relier en 2004, puis un projet avorté en 2013-2014 avec les initiatives présentes dans le réseau Accueil paysan (repris avec Peuple et Culture).

- **Forum des Rencontres intergalactiques de l'habitat léger (Festival de la Garenne à Berthegon, portée par Habitats libres en Poitou, du 2 au 6 octobre 2019)** : <https://tousauxabris.jimdo.com/> ; une occasion de faire du lien entre habitat, écologie, militance pour d'autres modes de vie. Outre la participation aux échanges, Relier y envisage une session de présentation-formation prenant appui sur les fiches techniques réalisées.
- **Prochain séminaire MCDR Terreau avec Relier et ses partenaires** autour des parcours d'accompagnement mutualisés à l'installation rurale, au printemps 2020 ; *date, lieu et thème précise seront fixés et communiqués à l'automne 2019.*

- **Prospective : il y a une place pour des sensibilités sur d'autres thèmes : santé, social, grandir et vieillir en rural, mobilités, énergies... en partie abordées dans les chantiers actuels.**

c) Questions et échanges :

Pierre : j'aimerais travailler avec Relier et correspondre. Je m'interroge sur ce que Relier peut faire, notamment sur la question de la paix... Par exemple, un député (Les Républicains ou REM) de la Drôme veut réunir les associations de ce département. Deux rendez-vous sont prévus : à Chabeuil et à Nyons. A Die, deux associations sont partantes pour y aller. Quels projet peut-on mettre en place malgré nos différences ?

Sonia : Pour de la mise en lien pratique sur des projets concrets , il existe la *Fabrique des Colibris* : <https://www.colibris-lafabrique.org/>

Voir aussi le site « Solucratie » [référence non trouvée]

Raphaël : Relier peut jouer un rôle de mise en lien entre structures implantées en rural, à partir de notre réseau informel (base de contacts qualifiés, sollicitations reçues), mais ne peut pas se déplacer partout, pour les accompagner au jour le jour, sur n'importe quel thème... L'association n'en a pas les moyens et ce n'est pas notre vocation. Si un chantier de travail collectif existe ou émerge en lien avec l'objet de ces associations, cela a plus de sens. Par exemple sur le thème des communs, de lieux partagés ou de l'installation rurale...

Fabrice (nom à vérifier, personne arrivée à la fin) : je suis designer, webmaster, fais de la permaculture mais ne suis pas aidé par la mairie... Des échanges de fond et de compétences sont envisageables avec Relier.

Références pour aller plus loin sur la démocratie locale, le rôle des communes et la participation :

- Livre de l'UNADEL : *Vous avez dit développement local ?*

<http://unadel.org/vous-avez-dit-developpement-local-le-livre-de-lunadel/>

- Le site internet ressources *Les Jours heureux* : <https://les-jours-heureux.fr/le-livre/la-vie-publique/oxygener-la-democratie-locale/>

Avec des expériences des communes de Saillans (Drôme) et Kingersheim (Alsace) entre autres...

- Le site de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) et leur revue mensuelle « 36000 communes » : <https://www.amrf.fr/>

- Livre : *Tout le pouvoir aux communes. Tricoter la démocratie communale* [Vérifier le nom de l'ouvrage et indiquer les bonnes références, lien éventuel pour se le procurer...]